



## ÉDITORIAL

### *Vingt ans de politique du patrimoine à Bruxelles : Régionalisation versus Bruxellisation<sup>1</sup>*

Le patrimoine architectural urbain est une réalité incontournable. Il est constitué de strates historiques – particulièrement enchevêtrées à Bruxelles – et il s'enrichit régulièrement de nouveaux objets. Ces architectures existantes nécessitent soins et entretiens réguliers pour conserver tous leurs attraits. C'est la négligence qui engendre la dépréciation, la laideur... elle est l'ennemie du patrimoine et de l'architecture. C'est une simple question d'éducation, de politesse, de respect des biens et du cadre de vie. Et à Bruxelles, dans les années '70 et '80, on a beaucoup manqué de respect au patrimoine et à l'architecture ; c'est une des facettes de la « Bruxellisation ». Mais, d'emblée, la première déclaration gouvernementale régionale de 1989 affirmait que « l'action urbanistique sera soucieuse de l'esthétique et de l'image urbaine au travers de la protection du patrimoine, de l'aménagement des espaces publics et de l'expression architecturale ». La « Régionalisation » du patrimoine était lancée !

Vingt années plus tard, il faut constater, voir, admirer et se féliciter du chemin parcouru. Il n'y a pas photo ! Oui, cela va beaucoup mieux qu'au milieu des années '80. Les non-Bruxellois qui s'en souviennent sont les premiers à le dire. Non, Bruxelles n'est pas une catastrophe architecturale ! Les nouveaux habitants qui ont fait le choix de Bruxelles en sont un témoignage patent. Lorsqu'en 1993, à l'heure du premier bilan patrimonial à Bruxelles, feu le professeur Raymond Lemaire posait la question « *Bruxelliser, doit-il rester, pour l'avenir, l'appellation justifiée d'une politique urbanistique déplorable ?* », confiant dans les nouvelles institutions bruxelloises, il sous-entendait sa réponse : non bien sûr ! Et cet avenir qu'il n'a pas vu, a donné raison à ses espoirs. Il reste que beaucoup de Bruxellois doivent s'en convaincre également eux-mêmes ; peut-être même particulièrement ceux qui ont fait de la défense du patrimoine bruxellois leur engagement professionnel ou bénévole principal. Ah, le nez dans le guidon ! Pour ce faire, rien de tel que le jeu des photographies avant et après. Et oui, Bruxelles est vraiment plus belle. L'esthétique et l'image urbaine se sont extraordinairement améliorées en vingt ans ; c'est un acquis.

Cette dynamique qui mène à une transformation positive de la ville procède d'une valorisation réciproque, la valorisation du patrimoine architectural dans la ville et la valorisation de la ville par son patrimoine architectural.

En Belgique, la politique de conservation du patrimoine culturel immobilier a été spécialement retirée aux institutions compétentes en matière de culture pour être confiées aux trois Régions. Le fait est suffisamment remarquable pour être rappelé et souligné. Il amena les trois Régions à intégrer la gestion de cette compétence à celles de l'aménagement du territoire. Ainsi d'emblée s'affirme l'intention d'une politique urbaine cohérente qui intègre la problématique de la conservation du patrimoine. Cette option est également recommandée par la charte ICOMOS pour « la sauvegarde des villes et quartiers historiques » (Washington – 1987). Selon cette doctrine, le patrimoine sera mieux intégré au développement des sociétés, et donc mieux protégé, si sa gestion et sa conservation s'inscrivent et s'intègrent dans les politiques de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'urbanisme plutôt que si elle reste confinée dans le domaine des compétences culturelles. Autrement dit, si le patrimoine pouvait bénéficier du soutien et du pouvoir des politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de gestion de l'environnement, il serait bien mieux défendu et serait assuré d'un meilleur avenir que s'il restait cantonné dans le giron de conservateurs scientifiques. L'idée est belle, généreuse et fondée, mais elle ne peut fonctionner que si les décideurs en aménagement du territoire font véritablement leurs préoccupations de la sauvegarde du patrimoine, en concertation avec les conservateurs professionnels<sup>2</sup>.

**Stéphane Demeter**  
Président de l'ICOMOS Belgique  
Président de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

#### Notes :

1. St. DEMETER, « Patrimoine et architecture : transcender la Bruxellisation », dans *Bruxelles 20 ans*, Agence de Développement Territorial, Bruxelles, 2009, pp. 453-468.
2. En effet, les écueils sont nombreux aussi. Voir « Qui défend le patrimoine bruxellois ? » dans *Bruxelles en mouvement*, n°212, 17-11-2008.

# EN VILLÉGIATURE SUR LES RIVES DE LA MEUSE... LES VILLAS MOSANES<sup>1</sup>

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de villas ont été érigées dans la vallée de la Meuse, comme en bien d'autres endroits en Belgique où la villégiature - on ne parlait pas encore de « vacances » à l'époque - était en vogue : la Mer du Nord, les vallées de l'Ourthe, de l'Aisne, les villes d'eaux telles que Spa, etc.

Malgré une documentation archivistique assez pauvre et de trop rares publications de fond, ce type d'architecture peut toutefois être étudié, non seulement sur base de ces quelques sources mais aussi par l'analyse et les observations sur le terrain, de manière à en dégager les composantes fondamentales.

## La villégiature à la Belle Epoque

Le phénomène de la villégiature se met en place en Europe occidentale dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Les touristes aisés peuvent se rendre partout sur le continent, grâce aux facilités accordées par le chemin de fer ; la France, l'Italie, la Suisse sont progressivement visitées par des familles issues de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Le goût du voyage et des étapes prolongées a été lancé dans nos pays dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par les Anglais, qui relaient les habitudes plus anciennes encore de la *villeggiatura* italienne, apparue au XVI<sup>e</sup> siècle dans les classes sociales aristocratiques en Vénétie, dans les environs de Rome, de Naples...

Ces déplacements entraînent simultanément, dans les strates élevées de la population, le désir de posséder une maison de campagne. Les modèles ne manquent pas, à commencer par le cottage anglais ; les stations balnéaires françaises regorgent de villas de tous genres, de Biarritz à la baie de Somme sans exclure la côte belge voisine. D'autres références apparaissent également avec la mode des séjours à la montagne, chalets suisses et savoyards, ou dans les villes d'eaux, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Belgique.

Ce sont donc les voyages qui véhiculent maintes références de l'architecture de plaisance, partout teintée de régionalisme. Mais une autre source d'inspiration, capitale elle aussi, tient dans la multiplication des revues d'architecture et des catalogues d'entreprises au tournant des deux siècles. Destinées aux amateurs aisés, ces publications présentent des constructions de haut de gamme et rencontrent un franc succès.

En Belgique comme ailleurs, les lieux touristiques s'emplittent d'hôtels, de restaurants et d'auberges. Les maisons de campagne apparaissent pour ainsi dire conjointement ; elles puisent leurs références stylistiques à des sources locales et historiques, elles ne sont occupées qu'une partie de l'année seulement et s'implantent dans un cadre rustique pour un indispensable dialogue avec la nature.

## Au bord du fleuve...

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la vallée mosane compte peu de centres urbains d'importance dans son parcours méridional belge. Au milieu de villages et de hameaux, deux villes de grandeur inégale, Namur et Dinant, en constituent la trame, dans un cadre naturel d'exception très peu urbanisé et nullement industriel. Cette caractéristique va servir de moteur à l'apparition et au développement d'une villégiature bourgeoise. En effet, l'absence de grands centres urbains et d'industries, le fleuve et ses paysages escarpés, sauvages et verdoyants dans une nature vierge, l'air pur et la vie quotidienne à l'abri de toute agitation, l'accès commode à la vallée par le chemin de fer, tels sont les atouts majeurs de la Meuse.

Voilà pourquoi le tourisme se développe le long du fleuve dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. A titre d'exemple, Dinant devient rapidement un lieu d'excursion et de séjour ; la première mention d'une salle de jeux remonte à 1843, prouvant la présence d'une clientèle étrangère fortunée. D'importantes installations d'hydrothérapie et d'hôtellerie, à partir de 1870, indiquent que la ville rivalise avec Spa en terme de ville d'eaux, et cela jusqu'à la Première Guerre mondiale. C'est donc tout naturellement que les bourgeois des régions industrielles, comme les citadins nantis des environs, vont tourner leurs regards vers cette contrée paisible quand il s'agira pour eux de se reposer, d'échapper au bruit et aux fumées des usines, de fuir l'agitation commerciale et la trépidation des grandes villes, de se mettre au vert, de pratiquer des sports et de respirer l'air pur. Le discours hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas pour rien dans cette attirance nouvelle pour la campagne, la nature et la vie au grand air. En parallèle aux installations hôtelières, les villas particulières font leur apparition dans les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et leur apogée, en tout cas par le nombre, est atteint au début du siècle suivant.

La maison de villégiature, terme générique plus approprié que l'expression « villa mosane », trop restrictive, apparaît à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dans une fourchette ouverte entre 1875 et 1925. Elle connaît un apogée au tournant des deux siècles mais son essor est brisé par des inondations catastrophiques qui rafraîchissent l'ardeur des estivants et surtout, peu de temps après, par le premier conflit mondial qui freine beaucoup plus sûrement son développement. Par la suite, le mouvement s'estompe peu à peu. Après la crise économique de 1929, les mentalités et le mode de vie changent, eux aussi, et les « vacances » s'ouvrent alors aux classes moins privilégiées ; les congés payés leur permettent notamment de courts séjours à la côte ou en Ardenne. De plus, la multiplication des voitures individuelles modifie considérablement les modes de déplacement et les habitudes sociales.

Après la Seconde Guerre mondiale, la vallée mosane voit encore s'ériger quelques grosses bâtisses bourgeoises. Elles sont généralement le fait de commerçants aisés qui préfèrent quitter la ville pour habiter « à la campagne ». Il ne s'agit plus d'échapper aux « nuisances » urbaines, mais bien de vivre, de façon permanente,

dans le calme et la quiétude de la vallée. De nos jours, avec l'urbanisation intensive des villages mosans, les terrains disponibles, la plupart situés en zone inondable, se sont réduits comme peau de chagrin ... En outre, les destinations de vacances lointaines, toujours plus aisées et moins coûteuses, rencontrent un engouement certain.

### Les principaux traits architecturaux

Les besoins premiers des constructeurs tiennent à la présence d'un jardin qui entoure le bâtiment, à la proximité de l'eau ou, à défaut, à la vue et au panorama qui se déploient au regard. Le contact avec la nature leur est en effet primordial ; il tire son origine des usages anglais qui accordent, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, une importance essentielle à la qualité de l'environnement naturel de leurs demeures. Jamais mitoyennes, à quelques rarissimes exceptions près, les villas se dressent dans nos campagnes, flamboyantes constructions neuves centrées sur leur jardin, voire leur parc. De pur agrément, celui-ci est intégralement aménagé pour le charme et l'attrait qu'il exerce depuis l'intérieur de l'habitation. Massifs de fleurs et pelouses sont sillonnés d'allées de traverse tandis que la périphérie est souvent plantée d'arbres. Les points de vue et les perspectives lancées loin vers l'horizon ou les proches environs sont toujours privilégiés. Pour peu que le spectacle de la nature soit au rendez-vous, qu'importe dès lors l'emplacement de la villa : les bords de Meuse pour la proximité de l'eau, à mi-pente des versants pour le jardin incliné et sauvage, au sommet de la vallée pour la vue séduisante.

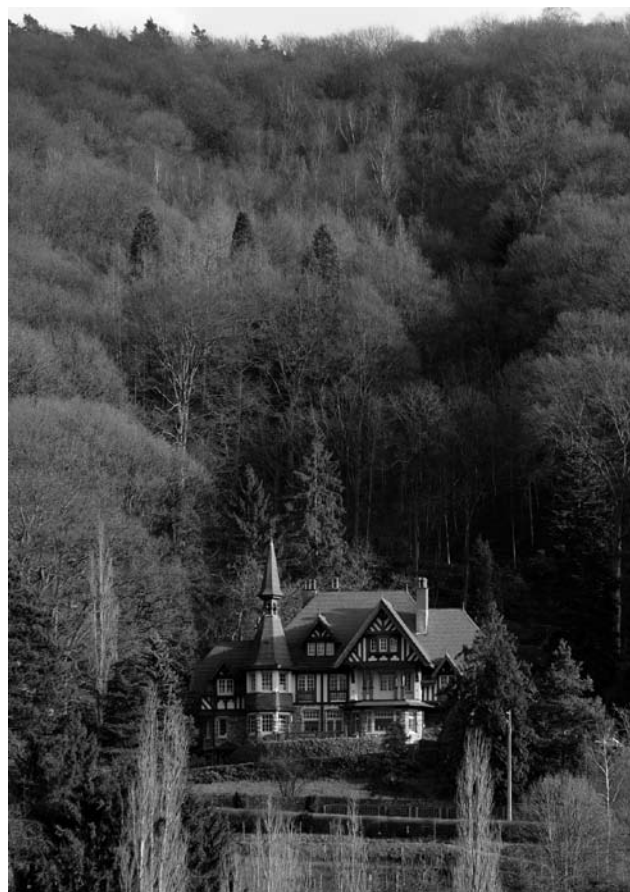
Orientée non pas en fonction de l'ensoleillement mais selon la vue qu'elle dégage vers le paysage ou le jardin, la maison de villégiature adopte un plan simple, la plupart du temps quadrangulaire et ramassé. Pas ou peu de décrochements, hormis un oriel ou un bow-window, auxquels sont alors associés parfois une galerie ou une terrasse et l'indispensable escalier extérieur. L'intérieur est conçu selon des normes nouvelles de confort, d'agrément et de circulation pratiques et fonctionnelles. Les baies ouvrant vers le jardin sont multipliées et amplifiées pour profiter de la vue. Elles s'accompagnent de portes-fenêtres qui donnent accès aux galeries, souvent abritées au rez-de-chaussée, et aux balcons aux étages. Les oriels eux-mêmes n'ont d'ailleurs d'autre destination que d'augmenter l'emprise du regard sur l'extérieur.

La maison se dresse généralement sur un niveau de caves hautes. Il s'agit en effet de contrer les effets néfastes de l'humidité et d'éventuelles inondations lorsque l'habitation côtoie la Meuse mais, surtout, ce niveau abrite les locaux domestiques et utilitaires.

L'étage diurne, qu'on peut appeler le « bel étage », dispose salles de réception et de séjour. Largement éclairées, ces pièces alternent salons, salle à manger, bibliothèque, fumoir, salle de billard, etc. Accompagné de la cage d'escalier, le vestibule se signale souvent par de vastes dimensions. La hauteur des niveaux sous plafond permet d'amplifier l'espace, les préoccupations de chauffage et d'économie d'énergie n'étant pas d'actualité à l'époque. De plus, ces maisons de villégiature ne sont pas occupées toute l'année, l'hiver étant à l'évidence la saison la moins propice à un séjour prolongé.



Cliché: E. Guillaume



Cliché: E. Guillaume

Quant à la partie nocturne, elle se répartit sur un ou deux niveaux, le dernier systématiquement inclus dans la toiture. C'est la raison pour laquelle celle-ci est toujours percée de lucarnes et de fenêtres-pignons. Cabinets de toilette, salles de bain, chambres à coucher, chambres d'amis, chambres de bonnes, lingerie et plus rarement grenier se partagent ces espaces.

Un changement fondamental dans la conception architecturale de ces bâtisses tient dans l'élévation même des façades, qui reflètent désormais la disposition intérieure. La maison se conçoit tant au-dedans qu'au-dehors, et ses différentes composantes internes se manifestent sans ambiguïté vers l'extérieur. La structure des façades, parfois complexe, les rend expressives, extériorisant l'organisation même de l'habitation.

D'amples versants souples, parfois ondulants ou interrompus de ressauts, protègent l'édifice. Ils sont percés de lucarnes, dont la composition revêt les formes les plus diverses. Leur particularité la plus frappante tient sans conteste aux larges débords qui entourent toute la maison. Destinés à protéger les murs, ceux-ci confèrent également une impression naturelle de protection, renforçant le sentiment de sécurité et d'intimité familiale. Cette saillie des bâtières est partout soutenue par des aisseliers de bois, parfois finement travaillés, comme peut l'être aussi la rive ou la ferme débordante d'un pignon. Épis de faitage, girouettes, hautes souches de cheminée participent à l'animation et au décor de ces toits si caractéristiques. La toiture se complète très souvent d'un pavillon coiffant une tour greffée ou incluse au bâtiment. Aux allures multiples, ce pavillon est quelquefois éclairé par des lucarnes et planté ici ou là d'une flèche piquée d'une ferronnerie. La tour même est un élément caractéristique de la villa mosane, sans que sa présence ne soit nullement obligatoire. C'est surtout dans les villas du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant qu'elle est élevée, beaucoup plus volontiers qu'après la guerre de 1914-1918. Elle occupe une fonction essentiellement décorative, abritant plus souvent un salon ou une bibliothèque qu'une cage d'escalier. Jouant un rôle emblématique, elle illustre également une certaine prétention de la part des constructeurs qui récupèrent de la sorte des symboles du passé, vidés de leur substance, pour afficher l'importance sociale qu'ils s'accordent.

Rarement cimentée ou enduite, la villa mosane présente un parement de briques ou de moellons de calcaire ou de grès, les matériaux locaux traditionnels. Aucune façade n'est traitée sur le même mode, chacune d'elle possédant sa propre physionomie. Sur un soubassement généralement en moellons, le mur alterne des bandeaux ou des pans de matériaux différents, des rangs de briques aux couleurs contrastées, des chaînes d'angle, des cordons de pierre brisant une élévation en briques... Lorsqu'il est uniformément élevé dans ce matériau, ce qui demeure rare, il est alors généralement peint en rouge et les encadrements des baies, les châssis et les boiseries ajoutent à la variété et au chatoyement des matières. Sur les rives de la Meuse, cette polychromie volontaire apporte une belle cohérence d'ensemble, renforcée par les hautes toitures animées et l'émergence des tourelles.

#### Notes :

1. Cet article constitue une synthèse de l'article suivant : E. GUILLAUME, « La villa mosane, une maison de villégiature » dans *De la Meuse à l'Ardenne*, Saint-Hubert, n° 40, 2008, pp. 83-116.

Bien sûr, le colombage constitue l'une des composantes les plus accrocheuses au regard. Il témoigne d'un solide ancrage dans le passé, en produisant un effet décoratif des plus appréciables. Très rarement constitué de bois véritable, le colombage est généralement en ciment rapporté sur la maçonnerie et toujours peint. Son graphisme parfois fantaisiste prouve qu'il participe largement à la mise en scène et au décor.

Aux côtés de ce faux colombage, les boiseries véritables sont très nombreuses. Naturellement présentes dans les châssis et les huisseries, elles se retrouvent partout sur les façades : balcons, galeries, rampes, aisseliers, rives. Toujours peintes de couleurs vives uniformes ou polychromes, elles sont la plupart du temps travaillées ou même sculptées.

#### En conclusion

La villa mosane est une maison de villégiature bourgeoise construite durant une cinquantaine d'années, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. De style régionaliste ou néotraditionnel, la bâtisse à quatre façades est plantée dans un jardin ou un parc. Une ample toiture débordante la couvre, percée de lucarnes et parfois assortie d'une tourelle dont le pavillon peut revêtir des formes très variées. Largement ouverte sur le jardin et la nature, la maison est éclairée de nombreuses et larges baies, auxquelles s'ajoutent quelquefois des oriels et des bow-windows. De plus, le désir du contact avec la nature s'exprime à travers les terrasses, balcons et autres galeries, dont les garde-corps, en bois ou en ciment armé, participent largement à l'effet décoratif. Celui-ci se manifeste également dans la mise en œuvre recherchée, soignée et toujours élégante des matériaux, brique, calcaire, grès, faux colombage. Sans être luxueux, l'aménagement, la décoration et l'équipement intérieurs sont raffinés et confortables.

Habitée une partie de l'année seulement, cette demeure de standing a dû frapper les imaginations lors de son apparition dans la vallée aux berges pour ainsi dire vierges. Elle est profondément traditionnelle et régionaliste dans sa conception, au point que ses formes et ses matériaux priment souvent sur son plan, sa distribution intérieure et son organisation. Elle agence des matériaux locaux, pierre calcaire, grès, ardoise... Elle use de ces différentes caractéristiques sans grande préoccupation des progrès techniques d'alors (l'étirage du verre, l'usage du béton armé ou du métal, par exemple), preuve s'il en est que cette architecture n'a rien d'urbain ni d'innovant ; par contre, les concepts d'hygiène et de confort, peu rencontrés auparavant, y sont de plus en plus développés.

Même si leur nombre est actuellement limité et leur cadre parfois dénaturé ou surbâti, les maisons de villégiature contribuent assurément à la beauté, au charme et à la diversité des richesses qui parsèment la vallée mosane et qu'il convient de préserver.

**Etienne Guillaume**  
**Historien de l'architecture - Attaché, SPW, DGO 4, Département**  
**de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction**  
**Architecture et Urbanisme**

## QUAND LE PAYSAGE MOSAN S'INTERROGE SUR SON DEVENIR

*Difficile de parcourir la vallée mosane entre Hastière et Namur sans tomber sous le charme de ses paysages si caractéristiques. Sans s'interroger aussi, dans la foulée, sur leur devenir. Le 24 mai 2008, dans le cadre des rencontres de l'Asbl Wallonia Nostra, sous la houlette de la Province de Namur, spécialistes et connaisseurs ont fait les deux. Avec, à la clé, quelques réflexions pleines d'enseignements et de bon sens. Récit.*

C'est un fin ruban bleu qui jaillit du plateau de Langres, enfile rapidement en coulant vers Sedan, pénètre en Wallonie du côté de Givet, glisse doucement vers Namur où il s'incurve pour poursuivre d'un trait vers Liège, rejoindre Maastricht et au bout de quelques dizaines de kilomètres hollandais se répandre enfin en Mer du Nord.

Ce ne serait qu'un parcours géographique anodin pareil à celui de la plupart des fleuves si le Temps, la Nature et l'Homme n'avaient donné aux paysages mosans une personnalité très particulière. Et manifestement attachante.

Ce sont les traits de caractère fortement marqués de cette vallée mosane que plusieurs spécialistes avisés étaient venus décoder en cette matinée de mai 2008 à la Maison de la Culture de la Province de Namur.

Fort opportunément, **Marc Clignez**, écologue, rappelle d'entrée de jeu ce qu'il faut entendre par paysage : « *Une partie de territoire tel qu'il est perçu par les populations* ». Une rencontre donc entre plusieurs points de vue qui ne se juxtaposent pas forcément, mais interagissent. Un regard pluriel qui, outre celui du spectateur anonyme, fait intervenir des spécialistes aussi divers que des géologues, climatologues, géographes, historiens, écologues, philosophes, urbanistes, etc. Cette diversité des perceptions (chaque paysage possède en quelque sorte son propre code barre) est souvent un frein à la rencontre paysagère. D'où l'importance de la participation citoyenne pour rendre compte de la diversité des regards et des aspirations face à un paysage qui, avec le temps, « file entre nos doigts » sous l'impulsion conjuguée du climat et de l'Homme. Certains de ses éléments caractéristiques, tel le patri-

moine médiéval présenté par **Jean Plumier**, ne subsistent déjà plus qu'à l'état de vestiges. D'autres sont actuellement pris dans le tourbillon du temps, qui tend à brouiller les traits typiques du lieu.

Comme ces « Belles du bord de Meuse » que nous décrypte **Etienne Guillaume** (voir par ailleurs dans ce Bulletin). Ces maisons de villégiature où on ne séjournait que quelques semaines par an et qui forment un des traits essentiels du sillon mosan. Témoins d'une époque où on ne prenait pas encore de vacances et où une classe aisée ou influente pouvait s'offrir des pans entiers de ces paysages de charme en utilisant à son gré les espaces disponibles, le relief particulier des bords de Meuse et la végétation.

C'est en tentant de les inscrire dans une « dynamique du futur » dans le cadre du nouvel inventaire du patrimoine architectural wallon auquel elle travaille, que **Thérèse Cortembos**, historienne de l'architecture, constate toute la difficulté d'en cerner les spécificités objectives. Ce qui fait de ce bâti un des caractères dominants du « paysage perçu » dont il faudrait précisément éviter précisément éviter la disparition. Les commanditaires et les auteurs de ce nouvel inventaire le souhaitent plus opérationnel que les précédents afin que ses données puissent être mieux prises en compte dans les futures décisions d'aménagement et d'urbanisme, voire dans des décisions plus « politiques ». Et, à cet égard, la problématique des villas mosanes offre une précieuse occasion d'élargir les typologies traditionnelles à des notions plus contemporaines. D'où un fourmillement de réflexions critiques et bien stimulantes pour qui s'intéresse de près aux ingrédients encore « vivants » du patrimoine paysager (voir encadré).

### DE LA CARTE POSTALE AU PAYSAGE PLURIEL

Chacun a sa propre fenêtre ouverte sur le paysage. Comment, dès lors, faire une lecture objective de celui-ci ? On aurait tort de croire qu'une simple juxtaposition de structures paysagères suffit. Il y a différents niveaux à prendre en compte : les facteurs abiotiques (le climat, la géologie, ...), biologiques (l'eau, la végétation, éventuellement potentielle) et bien d'autres comme les facteurs humains présentant chacun sa propre dynamique. Tout cela se retrouve en interrelation dans le paysage. Ce paysage n'est pas seulement déterminant en termes de bien-être, il intervient aussi dans les choix économiques, en attirant différents types d'activités, notamment commerciales et industrielles. Des études actuelles témoignent du fait que le paysage constitue l'un des principaux facteurs d'attrait pour les investisseurs.

Ainsi, en allant du global au particulier, le sillon mosan se compose de vastes ensembles paysagers dont les caractéristiques particulières ont induit et induisent encore pour chacun certains types d'activités ayant à chaque fois un impact écologique : agriculture, élevage, forêts, cultures, carrières, urbanisation,...

Ce regard sur le paysage pluriel se veut aussi dynamique. Il aidera à définir, pour chacune de ces aires (ou pour plusieurs d'entre elles), des enjeux propres et à cerner les pressions auxquelles ils sont confrontés. De quoi définir des objectifs paysagers (protection, aménagement, gestion) susceptibles d'aboutir à de véritables projets paysagers. À ce niveau, le dialogue et la participation (très en aval du projet) de la population constituent des éléments essentiels à un aboutissement harmonieux.

On le voit bien, le paysage n'échappe pas à cette impérieuse nécessité d'envisager les réalités de façon plus globale, multiple et pluridimensionnelle. De croiser les regards, de faire se rencontrer les points de vue, pour déjouer ces cloisonnements artificiels qui ont si longtemps enfermé les politiques dans des labyrinthes institutionnels et stratégiques.

Anne Sinzot a éprouvé toutes les subtilités de cette démarche en tentant, dans le cadre d'une recherche initiée par la Conférence Permanente du Développement Territorial, d'identifier, à partir du regard des différents acteurs, les grands enjeux et les grandes options d'aménagement pour ce territoire qui, ainsi qu'elle le souligne, possède une cohérence linéaire propre, une histoire et un patrimoine commun à valoriser. Quel scénario mettre en place globalement pour que tout le monde s'y retrouve ? Comment le mettre en œuvre, à travers les outils existants, pour le traduire à l'échelle d'une commune et renforcer les éléments identitaires, comme ces villas mosanes ?

Ce n'est pas Hubert Raeymaekers qui en minimisera les contraintes, lui qui s'efforce depuis des années de concilier les multiples fonctions et usages de la vallée (Haute-Meuse) à l'écoute des acteurs regroupés dans le Contrat de Rivière Haute-Meuse, soit 110 partenaires différents, des gestionnaires du MET aux fédérations locales de pêche. Tracer une ligne de conduite générale et définir des enjeux majeurs pour aboutir à des solutions concertées, cela exige autant d'oreille que d'expertise.

En charge, à la Région wallonne, de l'approche paysagère selon la Convention européenne du paysage (Florence 2000), premier texte international dédié au paysage, Gislaine Devillers rappelle au public

qu'il faut savoir éviter ici toute approche élitiste. Le paysage n'est pas qu'affaire de spécialistes : il est le bien de tous. Or, sur la carte des territoires paysagers de la Wallonie – 79 territoires regroupés en 13 ensembles paysagers –, l'ensemble mosan se compose à lui seul de 7 territoires distincts, ce qui en démontre bien la richesse.

Une véritable ressource naturelle pour la Province de Namur, ses habitants et ses visiteurs, insiste le Député provincial **Jean-Marc Van Espen** qui a entamé, dès octobre 2006, une première démarche de concertation avec **Bernard Caprassé**, Gouverneur de la Province de Luxembourg et Président de Wallonia Nostra. Il souligne « *la nécessité absolue d'aborder ces questions de manière multidisciplinaire, prenant en compte à la fois la dimension écologique, géographique, historique, environnementale, économique pour déboucher sur des consensus politiques forts* ».

**Jean Cech**

*La journée d'études a bénéficié des apports scientifiques de Thérèse Cortembos, Gislaine Devillers, Etienne Guillaume et Jean Plumier, tous les quatre attachés au Service Public de Wallonie (DGO 4), de Marc Clignez, professeur à la Haute Ecole Charlemagne, de Anne Sinzot, chargée de recherches au Centre d'Etudes en Aménagement du Territoire (CREAT) de l'UCL et de Hubert Raeymaekers, de l'Asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse.*

*Si les actes de cette journée vous intéressent, n'hésitez pas à contacter l'Asbl Wallonia Nostra (Tél. : 063 22.86.56 ou [xavier.bossu@yahoo.fr](mailto:xavier.bossu@yahoo.fr)) ou le service du Patrimoine culturel de la Province de Namur (Tél. : 081 77.67.97 ou [patrimoine.culturel@province.namur.be](mailto:patrimoine.culturel@province.namur.be)).*

## UN SEUL REGARD, MILLE QUESTIONS

Inscrire les villas mosanes dans le cadre juridique des règlements d'urbanisme pour assurer leur préservation, semble du bon sens. Mais les caractériser avec suffisamment de précision et de pertinence pour que ce patrimoine échappe aux méfaits du temps dans un environnement désormais très convoité, est déjà moins évident.

« *Extraire d'un inventaire global les biens spécifiques susceptibles de faire l'objet d'un règlement d'urbanisme spécifique n'est pas chose aisée* », concède Thérèse Cortembos. Et d'énumérer la kyrielle de questions qui se posent à ceux qui en sont chargés à l'Agence Wallonne du Paysage.

Un premier problème : celui du périmètre de l'étude des propriétés mosanes. Faut-il s'en tenir à un critère strictement géographique, celui du sillon mosan ? L'élargir aux zones urbaines et plus densément peuplées, aux villages périphériques comme Dave ou Wépion ? « *Outre les critères de sélection appliqués à l'ensemble de l'inventaire sur toute la Wallonie, nous avons voulu tenir compte d'autres paramètres comme le paysage perçu, le relief, la présence d'un ensemble architectural particulier. Des critères qui correspondent à une certaine logique par rapport à l'objectif défendu* ». La notion de villa mosane n'en reste pas moins difficile à cerner. Certains bâtiments jugés intéressants sortent de la typologie établie et de l'époque considérée. D'où la décision d'étendre la notion de villa à celle de propriété mosane. En y incluant des villas ne disposant pas de jardin, parfois en front de voirie, parfois à trois ou deux façades, donc mitoyennes, qui relèvent de l'esprit de l'architecture de villégiature.

Fallait-il à ce propos s'en tenir à certains critères de plans – notamment au niveau de la fonctionnalité distributive des pièces – qui clairement distinguent le plan de la villa de villégiature de celui plus classique de la maison bourgeoise du tournant du siècle, de manière à resituer cette architecture particulière dans la manière de vivre de l'époque, manière de vivre au vert qui échappe aux strictes convenances bourgeoises ? Comment tenir compte aussi des interférences très diverses avec d'autres courants architecturaux ? C'est qu'il n'y a pas toujours de frontière nette entre le courant éclectique, régionaliste, etc., et l'architecture de villégiature dont seul le contexte paysager révèle parfois le caractère particulier.

D'autant que l'architecture de villégiature se décline du mode majeur au mode mineur, suivant le niveau de vie du commanditaire, de son expression la plus simple à la plus cossue. Importance aussi du vide autour du bâtiment, de la nature et du paysage. D'où une nécessaire réflexion sur la densité de l'occupation du sol. Comment le nouveau bâti peut-il s'intégrer à l'architecture de villégiature ? Il va falloir réfléchir à un équilibre entre cette richesse identitaire et la nécessaire dynamique contemporaine, dans un esprit de plus-value réciproque.





Cliché, J. Chech.

*Le courant de villégiature reste encore bien présent en bord de Meuse.*



Cliché, J. Chech.

*Comment tenir compte aussi des interférences très diverses avec d'autres courants architecturaux ?*

## ENJEUX PARTICULIERS DES TERRITOIRES DE VALLÉE

On sent bien, en la parcourant, que la vallée mosane, comme beaucoup de territoires de vallées, présente un enjeu particulier dû à la fois à son caractère de goulot de passage quasi incontournable et de lieu de vie au charme si particulier. Comment l'autorité publique peut-elle s'y retrouver dans les demandes qui lui sont faites à jet continu quant à l'aménagement de tels lieux ? Comment assurer la cohérence des choix au regard d'une vocation du territoire que chacun tend à voir avec ses propres lunettes. Comment inscrire cette cohérence dans chacun des outils visant le territoire : plan de secteur, schémas de structure communale, règlements communaux d'urbanisme, plans de mobilité, programmes de développement rural, ... ? Autant d'outils qui devraient idéalement s'emboîter dans une réflexion globale. C'est cette réflexion qui a été tentée par le CREAT (Centre d'Études en Aménagement du Territoire - UCL) au bénéfice de la vallée mosane, en s'efforçant de cerner les principaux enjeux de territoire qui tiennent compte à la fois des éléments paysagers, humains, urbanistiques, historiques etc. qui en font de manière quasi indiscutable la spécificité et en cherchant à y associer des vocations privilégiées pour l'avenir. D'où quatre scénarios, quatre manières de regarder l'avenir de la vallée. S'y détachent, la Meuse résidentielle focalisant sur la qualité résidentielle du lieu, la Meuse naturelle privilégiant l'approche écologique, la Meuse voie de transport fluvial axée sur la fonction économique, la Meuse touristique exploitant l'attrait indéniable de la vallée aux yeux des visiteurs... On aurait été curieux de suivre une concertation citoyenne bien préparée sur ces quatre scénarios pour le moins contrastés et de connaître l'arbitrage ultime des autorités publiques en la matière. On n'est sans doute pas près de le savoir puisque la recherche s'est trouvée financièrement étranglée avant d'avoir pu livrer ses conclusions ultimes. La question reste donc en suspens: quel scénario mettre en place globalement pour que tout le monde s'y retrouve ?

## PROPOS DE COURSIVE

Le bateau glisse sur la Meuse, emportant une centaine de participants. Dans les coursives, les propos fusent, souvent pertinents. « *Tant qu'à aller vers une approche plus globale de l'inventaire, interroge quelqu'un, pourquoi s'en tenir à cette portion de Meuse namuroise ? Le courant de villégiature n'a-t-il pas laissé des traces aussi en aval de Huy où il se fond doucement dans une architecture plus industrielle ? Le château de Seraing qui en est un bel exemple, n'était-il pas la « maison de campagne » du Prince-évêque de Liège ? Et pourquoi ne pas intégrer aussi, dans la foulée, des affluents comme la vallée de l'Ourthe qui a connu pour les bourgeois de Liège le même courant de villégiature du côté de Tilff ?* » Et de souligner que le sillon mosan constitue, pour nos voisins du Nord, la première rencontre avec ce relief arboré qui leur fait tant défaut.

Plus loin, un participant hasarde : « *Ce à quoi on n'a sans doute pas été assez attentif, c'est à la dimension sociologique de cette architecture de villégiature. Qui a fait construire ces maisons ? Qui les a occupées au fil du temps ? Quel genre de vie y menait-on ? Quelle a été l'évolution du parcellaire au fil des ans ?...* »

« *On se demande parfois, note cet autre, quelle a été finalement la démarche des architectes ? Ce sont-ils simplement adaptés au lieu ou l'inverse... ?* »

Plus loin, quelqu'un s'interroge : « *On s'inquiète beaucoup, à raison, des ravages de la spéculation immobilière. Mais on oublie que le couvert végétal transforme le paysage de manière plus discrète mais aussi sûrement. L'équilibre entre le bâti et la végétation est en train de s'estomper. Regardez ces grands pans de rocher qui disparaissent sous le couvert végétal...* »

Dans un échange sur la préservation des villas mosanes, une personne conclut : « *Ce qui manque sans doute, c'est une meilleure information. Ce patrimoine est incontestablement méconnu du grand public. Tout le monde reconnaît un charme particulier à ces paysages, mais très peu de gens l'associent à l'architecture de villégiature, trop longtemps perçue comme vieillissante et désuète...* »

# NOUVELLES D'ICOMOS WALLONIE-BRUXELLES

## VOYAGE À CHAMPS-SUR-MARNE ET VINCENNES (FRANCE)

### 24-25 OCTOBRE 2008

En octobre 2008, ICOMOS Wallonie-Bruxelles a emmené 36 de ses membres à la découverte de deux monuments historiques très différents l'un de l'autre : d'une part, le domaine de Champs-sur-Marne et le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), situé dans les anciennes écuries; d'autre part, le château de Vincennes et, plus particulièrement, son remarquable donjon.

#### Champs-sur-Marne

D'entré de jeu, le domaine de Champs nous a été présenté par Françoise Parisot, administrateur du domaine, et par Jean-Luc Dargent, jardinier en chef, tandis que le rôle et la structure du LRMH nous ont été précisés par Isabelle Pallot-Frossart, directrice du laboratoire.

Le château de Champs-sur-Marne doit sa construction, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au financier Poisson de Bourvallais qui fait alors appel aux architectes Pierre Bullet et son fils Jean-Baptiste Bullet de Chamblain. Madame de Pompadour loue la maison de plaisance à partir de 1757. Propriété des ducs de La Vallière jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le domaine est ensuite repris par Louis Cahen d'Anvers, également financier, qui, entre 1895 et 1922, restaure, remeuble le château et confie la restauration du parc aux paysagistes Henri et Achille Duchêne, dans l'esprit du XVIII<sup>e</sup> s. En 1934, son fils en fait don à l'Etat français qui le classe Monument historique en 1935. Depuis 1974, le domaine de Champs-sur-Marne est placé sous la responsabilité du Centre des Monuments Nationaux. C'est en 1970 que Jean Taralon, inspecteur général des monuments historiques, crée le LRMH dans les communs du château ayant auparavant servi aux CRS de la police nationale.

Ce château est renommé pour ses décors intérieurs rocaille, les "chinoiseries", peintures murales réalisées par Christophe Huet vers 1748-1750 dans le salon chinois et le boudoir, et pour son mobilier estampillé. Cependant, depuis la chute d'un plafond en 2006, le château est fermé à la visite et attend sa restauration. Nous n'avons donc pas pu y accéder.

Le domaine de Champs-sur-Marne est également reconnu pour son parc « à l'anglaise » de 85 ha, comprenant des jardins « à la française », avec parterres de broderies et bassins ponctuant les perspectives. De nombreux films ont d'ailleurs été tournés dans ce parc en raison de ces longues perspectives et d'angles de vue très intéressants. Nous avons visité le parc en compagnie du jardinier en chef. A l'origine, le jardin fut

conçu de façon ordonnée autour d'axes principaux et secondaires. Mis en culture à la Révolution, il fut ensuite transformé en jardin anglo-chinois. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les célèbres architectes paysagistes Henri et Achille Duchêne rétablirent un jardin d'inspiration classique en modifiant pentes, parterres de broderies, etc. Désireux de rendre une place centrale au jardin formel du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils l'ont en même temps réinterprété au goût de leur époque. Ils firent du jardin paysager à vocation agricole du XIX<sup>e</sup> siècle un jardin mixte composé d'un jardin régulier et d'un parc. Actuellement, aucun élément originel du jardin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne subsiste (ni arbres, ni pentes, ni statuaire, ni bassins), ce qui pose bien sûr la question de l'authenticité, au-delà des inévitables métamorphoses végétales.

Pour les gestionnaires du parc et du château, une interrogation cruciale concerne l'entretien du domaine et son avenir, en fonction des moyens disponibles, tant en personnel qu'en budget alloués. Le Ministère de la Culture est propriétaire de ce bien comme de beaucoup d'autres et c'est là une difficulté. Les budgets, en effet, ne sont pas toujours suffisants à l'entretien ou la mise en valeur du site. Des solutions adaptées ont dû être trouvées pour entretenir de manière pertinente l'entièreté du domaine : par exemple, investissements dans des machines agricoles plus puissantes et efficaces, mise en jachère de certaines terres, nombreux hectares de bois et forêt à entretien minimum, .... Un véritable plan de gestion préservant l'essentiel du jardin historique et développant une stratégie phasée dans le temps s'est avéré nécessaire.

Son objectif est de définir un fil conducteur que chaque gestionnaire devrait suivre pour inscrire le parc, classé jardin historique, de façon continue et durable dans le temps. Une réelle réflexion s'impose sur la manière de gérer un parc sur le long terme et la façon d'inscrire un parc dans le futur alors que, par essence, un jardin évolue et meurt. Il s'agit néanmoins d'une problématique qui se pose dans tous les jardins classés. La visite a permis de mieux se rendre compte de l'étendue de la tâche à mener par les jardiniers, actuellement en sous-effectif, ce qui rend leur mission problématique.

La promenade a commencé par les parterres de buis devant le château et la grande perspective articulée autour des bassins. Elle s'est poursuivie par les serres devant l'orangerie et le futur potager. Enfin, elle a emprunté quelques allées du parc paysager. L'intervention des Duchêne est nettement visible dans le jardin. Le vaste terrain est artificiellement organisé en pentes successives permettant un dégagement de perspectives mais



posant aujourd'hui une série de problèmes hydrauliques. La nappe phréatique affleure en effet par endroits, le ravinement des eaux détruit les chemins...

Quant au château, sa restauration vise à permettre le réouverture au public, y compris aux personnes à mobilité réduite, avec un projet cohérent d'accueil et de découverte du patrimoine.

La seconde partie de la journée a été consacrée à la visite du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques. Créé pour combler une lacune scientifique, le LRMH est spécialement dédié à l'étude scientifique des matériaux constitutifs du patrimoine bâti et mobilier, de leurs phénomènes d'altération et des techniques de conservation et de restauration. Un contact direct et privilégié est développé avec les architectes en chef des monuments historiques (ACMH) de la France entière. Ce sont d'ailleurs les principaux interlocuteurs du centre. Le budget du LRMH, d'environ 823.000€ (hors rémunération du personnel), est administré par le Ministère de la Culture.

Le laboratoire a trois missions principales :

- étudier des cas pratiques (le plus souvent soumis par les ACMH) comme, par exemple, identifier des matériaux, diagnostiquer les causes de détériorations etc.,
- faire des recherches appliquées sur les mécanismes de dégradation, l'efficacité des traitements de conservation etc. (recherches dans le cadre de partenariat avec des universités à travers des thèses, des travaux universitaires...),
- diffuser les résultats (publications dans diverses revues plus ou moins pointues, mise en place d'une base de données accessible sur Internet, vulgarisation vers le grand public...).

Les chercheurs issus de formations diverses composent une équipe multidisciplinaire d'environ 38 personnes. Les équipements dont ils disposent sont de haut niveau tout en n'étant pas d'une trop grande complexité. Il s'agit de matériels utilisables au quotidien et nécessaires à de nombreux cas pratiques. Les équipes sont réparties en neuf pôles (grottes ornées, pierre, peintures murales, microbiologie, métal, béton, vitrail, textile, bois). De leurs études émergent des solutions applicables aux monuments historiques mais à adapter néanmoins au cas par cas.

Le LRMH a de nombreux partenaires de recherche dans toute l'Europe. Ce réseau a été encouragé, notamment, par les programmes européens sur des sujets divers, pour améliorer la collaboration scientifique européenne.

La présentation dynamique et passionnante de la directrice du LRMH a permis le partage de certains résultats d'études sur la conservation des monuments (par exemple sur les contre-vitrages comme protection, sur le mortier biologique utiliser pour le colmatage de fissures, etc.) et sur l'efficacité de certains traitements (par exemple l'utilisation d'hydrofuges sur



*Le château de Champs-sur-Marne.*

Clôtché J.-S. Misson



*Le groupe rassemblé au pied du donjon de Vincennes.*

les pierres, l'utilisation d'inhibiteurs de corrosion pour la protection de surface métallique, etc.). La visite de chaque pôle, effectuée sous la houlette des chercheurs responsables, fut illustrée d'exemples et accompagnée d'explications sur les techniques utilisées dans ces recherches. Elle a permis de se rendre compte de la pratique du travail des chercheurs, des machines employées, de la taille des locaux, du contexte de recherche, etc. ... chacun pouvant poser des questions... ce qui fut amplement le cas !

Cette première et passionnante journée de visite nous a donc fait découvrir le monde des laboratoires du patrimoine dans le cadre enchanteur du domaine de Champs-sur-Marne. L'ambiance fut conviviale grâce aux participants enthousiastes et dynamiques qui ont échangé leurs expériences et ont dis-

cuté de problématiques communes, en particulier sur les jardins et de façon plus générale sur la recherche appliquée aux monuments historiques.

### **Château de Vincennes**

Le site du château de Vincennes comprend plusieurs édifices : un donjon, une chapelle, un mur d'enceinte, un manoir royal, plusieurs tours, ... Il nous a été présenté, pour la partie historique, des origines à son actuelle restauration, par Jean Chapelot, directeur de recherches au CNRS, spécialiste de l'époque médiévale, qui étudie le site depuis 1992, et, pour le côté gestion, par Jenny Lebard, administratrice au Centre des Monuments Nationaux. Deux occupants se partagent le site : le Ministère de la Défense (pour l'entièreté du site à l'except-

tion de la chapelle et du donjon) et le Ministère de la Culture (Sainte-Chapelle et donjon). Cette double occupation a évidemment quelques conséquences pratiques sur la gestion du site.

Edifié au XII<sup>e</sup> siècle et maintenu jusqu'à nos jours, le château de Vincennes est chargé d'une histoire longue et complexe. Le site est caractérisé par sa surface importante (environ 6 hectares), sa fonction de résidence royale et son état de conservation relativement bon. Vincennes est un endroit remarquable et original à de nombreux égards (historique, archéologique, architectural, originalité) qui méritait donc un soin tout particulier tant pour les études que pour la restauration. Cependant, il est à noter qu'aucun schéma directeur n'existait au début du chantier. Il n'y a donc pas eu, à proprement parlé, de vue globale sur les interventions à mener dès le départ. La stratégie fut plutôt d'agir au fur et à mesure des problèmes qui se présentaient.

Les sources d'informations sont heureusement nombreuses, grâce aux archives et autres sources écrites, mais aussi grâce à l'architecture et à l'archéologie. De plus, les travaux de restauration ont permis d'analyser en profondeur les édifices, ce qui a offert une opportunité formidable de connaissance de l'architecture médiévale, entre autres. Tout ceci constitue à présent une importante et riche base de documentation. La restauration du site de Vincennes a été suivie en permanence par une équipe d'archéologues sur place, soit pendant plus de 15 ans, ce qui est exceptionnel. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les architectes en chef des monuments historiques successifs, chargés des études préalables, des projets architecturaux et techniques ainsi que finalement des interventions de conservation voire restauration.

L'histoire du château de Vincennes remonte au XI<sup>e</sup> puis au XII<sup>e</sup> siècle quand Louis VI (1137-1180) fait construire un manoir qui de résidence royale devient progressivement un véritable lieu du pouvoir royal. C'est pourquoi, lors de la Guerre de Cent Ans, Philippe VI (1328-1350) y établit les fondations d'un donjon qui sera achevé par Charles V en 1370. Celui-ci continue les travaux sur le site avec une enceinte longue de 1.100 m ponctuée de tours et une Sainte-Chapelle, le transformant en palais royal, emblème de son pouvoir.

La visite du donjon permet d'ailleurs de se rendre compte de l'atmosphère du cabinet de travail de Charles V, avec vue imprenable sur Paris, et de la manière dont il gérait les finances, de son rapport privé avec la religion... A ce propos, la décoration architecturale du château est particulièrement intéressante : les culots des fenêtres sont sculptés d'anges chantant des litanies, le plafond de cabinet de travail du roi est orné d'une représentation de la Trinité et chaque angle d'une pièce destinée au roi et est ponctué d'un culot représentant l'un des apôtres. Toute une symbolique de puissance

temporelle et spirituelle est manifestée dans le donjon. Charles V avait également ordonné la fabrication d'une cloche sonnant les huit heures séculières. Elle se trouve sur l'édicule, marquant la prise sur le temps.

Les techniques constructives utilisées à Vincennes sont également remarquables et riches d'enseignement sur les modes de construction et les matériaux employés au Moyen Age. Le donjon est, par exemple, constitué d'environ 15 tonnes de métal (fer et plomb). En effet, il est cerclé de pièces métalliques servant de tirants de renforcement des arcs. La géométrie et la précision des rapports (hauteur notamment) des différents édifices entre eux sont à souligner, malgré le peu de moyens que les anciens avaient à leur disposition (à l'époque, uniquement le piquetage). L'édifice constitue une fameuse leçon de construction médiévale avec ses techniques artisanales, ses intéressants repentirs suscitant des innovations fructueuses.

Outre l'histoire imposante de ce lieu, il est intéressant de voir les différentes interventions des ACMH qui se sont succédé et, par là, de voir l'évolution de la philosophie de restauration. Par exemple, dans les années 1930, il a été préconisé d'utiliser des ragréages au ciment pour des murs en pierre de taille, de restituer une cheminée manquante en inventant un modèle, d'ailleurs inexact... Ensuite, l'idée de retrouver l'état du Moyen Age du donjon fut primordiale, au détriment d'interventions plus tardives. L'esprit de la restauration effectuée depuis 1992 est davantage basé sur la conservation de toutes traces historiques, pour maintenir l'authenticité de l'édifice sans privilégier une époque particulière (même si les traces médiévales ont une valeur toute spéciale en raison de leur rareté et leur ancienneté). De plus, restituer un élément n'est décidé que lorsque suffisamment de documents en attestent la présence. Pour ne citer que quelques exemples, le sol dallé des étages du donjon a été reconstitué dans la matière d'origine mais avec un coloris simplifié vu le coût actuel d'une telle fabrication. Certains lambris ont disparu mais les crochets métalliques ont été laissés en place en évocation des lambris existant jadis. Puisque l'archéologie est destructive, il a été décidé de laisser des endroits non fouillés, comme témoin et matériel intact pour les générations futures. Les travaux de restauration ont été très bien documentés car, selon les techniques utilisées, ils sont parfois irréversibles (dans le meilleur des cas, re-traitables par la suite). Les recherches sont venues documenter le mieux possible, non seulement le bâti et les décors, c'est-à-dire l'histoire matérielle du lieu, mais également les habitudes de vie (sociales, sociétales, etc.) de ses habitants depuis le Moyen Age et recréer ainsi son histoire immatérielle, du moins en partie.

La visite du donjon s'est terminée par les derniers étages et la toiture. L'étage sous terrasse est un repentir de chantier avec de magnifiques voûtes. Sur la terrasse, la vue sur Paris ainsi que sur le bois de Boulogne et le zoo de Vincennes, avec son rocher émergeant, est splendide.

Ce qui est intrigant dans ce château, ce sont tous les éléments ajoutés en cours de chantier. Tous ces repentirs ont accru l'originalité et la qualité architecturale de l'ensemble. Il s'agit, par exemple, de l'escalier à vis décoré à l'entrée, du comble du dernier étage, du cabinet d'étude du roi, des latrines aérées en surplomb... En outre, certains ajouts constituent de vraies prouesses techniques, avec notamment des reprises de maçonnerie impressionnantes.

L'avenir de ce lieu magistral est maintenant au cœur des discussions. En ce qui concerne l'accueil des visiteurs, il existe une volonté affirmée de communiquer l'histoire grandiose du site au public. Les responsables du site aimeraient expliquer et transmettre aux visiteurs l'importance de ce lieu (comment un roi travaillait au Moyen Age, de quelle façon était organisé le royaume, quelles techniques constructives utilisaient les artisans...). Reste la question de savoir par quels moyens mettre en place cette stratégie (multimédia, suggestions vidéo ou autres). L'objectif est de permettre

## ICOMOS

### Wallonie - Bruxelles asbl

#### Président :

Stéphane Demeter

#### Siège social :

Rue de l'Ecluse, 22 - 6000 Charleroi

Tél. +32 (0)71 65 49 20

Fax. +32 (0)71 65 49 11

#### Adresse postale et Secrétariat :

Michèle Callut

BP 132, 7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41

icomos.walloniebruxelles@skynet.be

#### Bulletin de liaison :

Editeur responsable : Stéphane Demeter

Comité de lecture: Anne Bosson, Michèle Callut, Thierry Delplancq, Stéphane Demeter, Georges Durieux, Teresa Patricio, Anne Van Loo.

Coordination : Jean-Sébastien Misson

jsmisson@gmail.com

Les articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s).

La reproduction, la traduction et l'adaptation sont autorisées sous réserve de mentionner la source et l'auteur.

*Ce bulletin est publié avec l'aide de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.*

à un large public de comprendre le lieu mais également de répondre aux questions d'un public plus averti. Il est vrai que certains espaces sont assez exigus et qu'il faudra en tenir compte dans les moyens utilisés ainsi que dans le circuit et l'organisation des visites.

La restauration du château de Vincennes est donc emblématique dans le sens où il y a eu, sur ce site exceptionnel, une étroite collaboration et une totale complémentarité entre des approches historiques, archéologiques, architecturales et techniques. Il est rare d'avoir une telle mobilisation de ressources, d'étudier si longuement, de décortiquer si rigoureusement les édifices et de documenter si précisément les travaux.

## Conclusion

Ces deux jours de visite furent riches en découvertes et en échanges. Il est particulièrement intéressant de visiter un lieu avec un groupe pluridisciplinaire et spécialisé comme celui de l'ICOMOS ainsi que de rencontrer les personnes ayant une connaissance si extraordinaire des lieux. L'analyse des sites varie, en effet, d'une formation à une autre, d'une région à une autre... L'assistance était ici attentive et l'ambiance très chaleureuse.

On remarque, grâce à de tels voyages à l'étranger, que les gestionnaires et les chercheurs du patrimoine ont des questionnements parfois semblables d'un pays à l'autre (par exemple, sur l'entretien d'un site sur le moyen et le long terme, sur les moyens mis à la disposition des gestionnaires, sur la façon d'exposer et d'expliquer un lieu riche en histoire à un public large...).

Il faut souligner que, comme d'habitude, ce voyage a été remarquablement préparé par le Conseil d'Administration d'ICOMOS Wallonie-Bruxelles. Merci à tous !

**Armande Hellebois**  
**Ingénieur-Architecte**  
**Maître en Conservation des Villes et Villages historiques**

## Internet

<http://champs-sur-marne.monuments-nationaux.fr>

<http://www.lrmh.culture.fr/>

<http://www.chateau-vincennes.fr/>

## Documentation

Le château de Vincennes : un chantier exemplaire de restauration et de valorisation, dossier élaboré par Jean CHAPELOT, Directeur de recherche au CNRS. Une copie de ce dossier – imprimé ou informatique – peut être obtenue sur simple demande auprès du secrétariat de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl.